



Faux dossier pour un achat de voiture

Par **phyno_old**, le **05/06/2007 à 17:47**

bonjour, il y a environ 10 ans j'ai acheté une voiture cher un concéditaire et pour faire passer le crédit il a gonflé mon bulletin de salaire . j'étais jeune et ne connaissait pas le taux d'endettement.alors après révision de mon crédit je me suis aperçu que mon taux d'endettement était de + 50% avec mon seul loyer.en plus je n'ai pas eu de contrat ni d'échéancier est ce normal?rn aujourd'hui la société de crédit me réclame la totalité en une seule fois le règlement sinon il me menace de me saisir ont-ils le droit?rnmerci . MR Mesmer

Par **Christelle_old**, le **05/06/2007 à 17:57**

Bonjour,rnrnJe suppose que vous n'avez pas payé pendant un certain temps... Il reste beaucoup à payer ?rnrnOui ils ont le droit de faire une saisie s'ils ont un titre de créance valable. En plus toute action en justice me semble compromise... Etant donné la falsification des salaires.rnrnAvez vous tenté une médiation avec ces gens ?

Par **phyno_old**, le **05/06/2007 à 18:09**

oui il reste 9 244.51 euros et j'ai demandé à la société de faire parvenir le contrat et l'échéancier il n'ont pas pu me le fournir